



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 08 février 2021

PRESENTS : MM. MUFFAT Sophie, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET David, GEROUDET Francis, RAMEL Benoit, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange, VALDENNAIRE Bernard

EXCUSEE : CAVET Carole

SECRETAIRE DE SÉANCE : VALDENNAIRE Bernard

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2021

Le compte rendu municipal du 11 janvier 2021 est accepté à l'unanimité.

2. FINANCES

➤ REVISION DU LOYER DE SARL TAYLOR

Anthony Taylor a demandé à la mairie de réduire son loyer de 50% sur une période de 3 à 6 mois suite aux importantes pertes de chiffre d'affaire liées à la crise sanitaire. Le conseil a opté pour l'acceptation d'une réduction de 50% sur une période de 3 mois dans un premier temps.

Son loyer mensuel passerait donc de 450€ à 225€.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3. ZONE DE PROTECTION BIOTOPE DU COL RATT

Une démarche visant à protéger le territoire du Roc d'Enfer a été lancée auprès du Préfet de la Haute-Savoie le 30 août 2019 par la commune.

Une zone de protection biotope a ainsi été créée sur le territoire du col Ratti. Cette zone de 477 Ha permettra de protéger la faune et la flore et assurer la tranquillité des lieux tout en permettant les activités de chasse et sportives limitées à 500 personnes. Suite au travail de concertation engagé localement, il convient maintenant de donner un avis sur le projet d'arrêté préfectoral et les cartes délimitant le périmètre.

A l'unanimité le conseil donne un avis favorable au projet d'APPB et au périmètre présentés.

4. ROUTE FORESTIERE DU MONT CALY

Suite à la création de la route forestière de « Mont Caly » qui dessert les forêts communales de La Côte d'Arbroz et des Gets, il convient de signer une convention d'entretien mutuel de la route forestière depuis le col de l'Ancrenaz vers le Mont Caly.

La route est longue de 1320 ml dont 680 ml sur le territoire de La Côte d'Arbroz et 640 ml sur le territoire des Gets. La durée de cette convention est de 10 ans.

La convention est approuvée à l'unanimité.

5. URBANISME

- PC Mr GIBRAT Route des Nants Pièces complémentaires en cours d'instruction
- PC Mr HAZELTON Route du Col Accordé
- PC Mr VANCAMP Route du Col Pièces complémentaires en cours d'instruction

6. QUESTIONS DIVERSES

➤ APPARTEMENT LE CONTAT

L'appartement communal LE CONTAT (T3 de 72 m², 2 chambres) est disponible à partir du 15 Mars 2021. Il est demandé aux membres du conseil d'aider à la recherche d'un nouveau locataire avec en priorité un couple avec enfants. Le montant du loyer est de 485 € charges non comprises. Bernard VALDENNAIRE se charge de mettre une info sur Politéa.

➤ ROMAN « UN VOYAGE NOMME DESIR »

Madame La Maire nous fait part de la sortie du nouveau livre de Frédérique-Sophie BRAIZE dont l'histoire se passe aux chalets de Lens et concerne les villages de Montriond, Saint Jean d'Aulps et Le Biot. Coût du livre 20€.

Prochain conseil municipal : **le lundi 15 mars 2021 à 19H00.**

Le Maire,
Sophie MUFAT

